



---

151, rue Slater Street, Suite 205 Ottawa, Ontario K1P 5H3  
Site Web: <http://www.cpa.ca>

INFORMATION:

Ivan Parisien, Coordonnateur aux communications  
Tél. : (613) 237-2144 poste 25 ou 1-888-472-0657 poste 25  
Courriel : [iparisien@cpa.ca](mailto:iparisien@cpa.ca)

---

**LES GAIS ET LES LESBIENNES SONT DE MAUVAIS PARENTS**  
**« UNE TELLE PERCEPTION NE TROUVE AUCUN FONDEMENT**  
**DANS LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE »**

– LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE

**OTTAWA, LE 6 AOÛT 2003** – Il existe un concept erroné au sein de la population selon lequel les parents gais ou lesbiennes compromettent le développement psychologique et sexuel de leurs enfants à cause de leur orientation sexuelle. Ce point de vue a été largement diffusé, récemment, dans un communiqué du Vatican intitulé *Considérations à propos des projets de reconnaissance juridique des unions entre personnes homosexuelles*.

Ce document du Vatican affirmait, notamment : « Comme le montre l'expérience, l'absence de la bipolarité sexuelle crée des obstacles à la croissance normale des enfants qui sont éventuellement insérés au sein de ces unions, auxquels manque l'expérience de la maternité ou de la paternité. Insérer des enfants dans les unions homosexuelles au moyen de l'adoption signifie en fait leur faire violence, en ce sens qu'on profite de leur état de faiblesse pour les

placer dans des milieux qui ne favorisent pas leur plein développement humain. »  
(Paragraphe III.7)

Appelé à commenter cette déclaration, le président de la Société canadienne de psychologie, D<sup>r</sup> Patrick O'Neill, a affirmé : « Selon les recherches menées en psychologie sur le parentage des personnes gaies ou lesbiennes, une telle perception ne trouve aucun fondement dans la littérature scientifique. En raison de la légalisation des unions entre personnes du même sexe au Canada, le grand public et différents groupes d'intérêts réexaminent leurs opinions sur cette question. C'est pourquoi la SCP se préoccupe du fait que des croyances exprimées publiquement puissent avoir une incidence sur les lois et les politiques sociales malgré qu'elles ne soient pas toujours fondées sur des preuves scientifiques. »

Selon la SCP, la recherche psychosociale menée sur le parentage des personnes gaies ou lesbiennes montre qu'il n'existe essentiellement aucune différence entre les enfants élevés dans un tel milieu et les enfants de parents hétérosexuels en ce qui a trait à leur développement psychosocial ou à leur identité et orientation sexuelles.

À la lumière de ces résultats de recherches, la SCP tire les conclusions suivantes :

1. D'après l'ensemble des observations disponibles, les enfants de parents gaies ou lesbiennes ne présentent aucune différence significative par rapport aux enfants élevés par des parents hétérosexuels en ce qui a trait à leur développement

- psychosocial ou encore à leur identité ou orientation sexuelles.
2. La littérature scientifique ne soutient aucunement les affirmations selon lesquelles les enfants élevés par des personnes gaies ou lesbiennes, comparativement aux enfants de parents hétérosexuels, présentent davantage de problèmes importants au niveau du développement psychosocial ou sexuel, ou encore de leur identité sexuelle.
  3. Le stress unique qui pourrait affliger les parents gais ou lesbiennes dans leur rôle parental résulte probablement davantage des croyances et des perceptions du public à l'égard de leurs aptitudes parentales, ainsi que des entraves que causent les systèmes sociaux (tels les tribunaux), que d'une déficience réelle en ce qui a trait à ces aptitudes parentales.

Le site Web de l'American Psychological Association offre une bibliographie annotée sur le parentage par des personnes gaies ou lesbiennes, à l'adresse suivante : [www.apa.org](http://www.apa.org).

Le document publié récemment par le Vatican fait aussi valoir différents arguments contre la légalisation des unions entre hommes ou femmes homosexuels. D<sup>r</sup> O'Neill réitère l'opposition de la Société canadienne de psychologie à la discrimination contre les lesbiennes, les hommes homosexuels, leurs relations et leurs familles.

La Société canadienne de psychologie a adopté, en 1996, une politique qui énonçait ce qui suit :

« La Société canadienne de psychologie soutient l'inclusion de l'orientation sexuelle parmi les champs de discrimination à l'égard des lesbiennes, des gais, de leurs relations et de leurs familles dans toutes législations concernant les droits de la personnes, les politiques publiques, la réglementation, les procédures et la pratique. La Société canadienne de psychologie s'oppose fermement aux préjugés, à la partialité, et à la discrimination fondés sur l'orientation sexuelle, et ce dans tous les domaines, notamment dans les relations familiales et entre conjoints, les avantages sociaux, les privilèges, l'emploi, les biens et les services, les installations, le logement et l'hébergement. »

**La Société canadienne de psychologie est l'organisation nationale qui représente les domaines de la science, de l'éducation et de la formation ainsi que de la pratique de la psychologie au Canada. La Société canadienne de psychologie compte quelque 5300 membres – psychologues et étudiants en psychologie – de toutes les provinces et des territoires du Canada. Ses objectifs sont d'assurer le leadership, la progression et la promotion de la psychologie en tant que science et en tant que profession pour le bien de l'humanité; de fournir le leadership dans le domaine de la psychologie au Canada; de promouvoir le sentiment d'identité parmi les psychologues; de promouvoir l'avancement, la diffusion et l'application pratique des connaissances en psychologie; d'élaborer des normes et des principes de déontologie en ce qui touche l'éducation, la formation, la science et la pratique de la psychologie.**